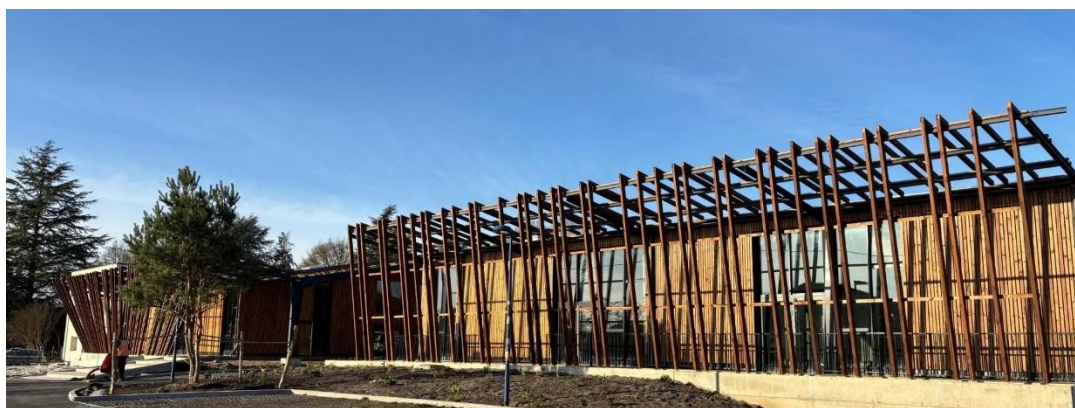


Appel à manifestation d'intérêt

Répondre à cet AMI, c'est bien plus que candidater à un lieu !

Engagez-vous dans un projet de territoire ambitieux, coopératif et expérimental, au service des transitions écologiques, sociales et économiques.



Contexte

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ».

Le SMICVAL du Libournais Haute-Gironde, regroupant 137 communes de Gironde et 210 000 habitants, assure une mission de service public de réduction, collecte et de valorisation des déchets ménagers.

Depuis sa création, et au-delà d'une vision purement technique et techniciste de la gestion des déchets, **le Smicval s'est positionné comme un acteur de développement local, d'intégration des enjeux sociétaux et moteur d'une dynamique territoriale axée sur la réduction de déchets.**

Dans cette perspective, **le Smicval porte le projet politique IMPACT 2020-2030**, dont l'ambition est de **s'attaquer aux causes, et non plus uniquement aux conséquences**, de la production de déchets.

Le Smicval s'engage dans une transformation profonde de son offre de service pour une dynamique collective de réduction des déchets : **zéro déchet, zéro gaspillage.**

Son ambition est d'inverser la logique d'entrée de l'offre de service, afin de **proposer aux habitants un panel de services orientés vers la réduction de leurs déchets, le réemploi, la réparation, et plus largement, l'économie circulaire**, tout en **préservant le pouvoir d'achat et la qualité de vie et luttant contre les inégalités**, notamment sociales.

La stratégie du Smicval repose sur trois piliers :

- **Positiver le sujet des déchets.**
- **Placer le citoyen au cœur du dispositif**, en partageant la responsabilité entre tous les acteurs (Smicval, citoyens, communes, entreprises, industriels, associations).
- **Agir à l'échelle locale**, considérée comme le niveau le plus pertinent pour impulser le changement.

L'objectif est d'accompagner le changement des comportements, de mobiliser citoyens et acteurs locaux, et de réduire les déchets à la source, en intégrant l'ensemble du territoire dans cette transition.

Dès 2017, le Smicval a transformé une déchetterie obsolète en **Smicval Market** à Vayres.

Le Smicval Market, c'est une idée simple : ce qui n'a plus d'utilité pour les uns peut en avoir pour les autres ! À la façon d'un supermarché « inversé », les usagers du territoire peuvent prendre gratuitement des objets et matériaux, que d'autres ont déposé car ils n'en avaient plus besoin.

Avec ce premier Smicval Market, le Smicval a démontré que l'expérimentation au service de la transition écologique et sociale est non seulement possible, mais qu'elle fonctionne avec notamment -60% de déchets enfouis versus une déchetterie « classique ».

Dans la poursuite de cette dynamique, le Smicval a choisi de réhabiliter un ancien site industriel à Libourne afin d'y créer **un tiers-lieu emblématique du réemploi, de la réduction des déchets et de de la circularité au service des transitions écologiques, sociales et économiques.**

Ce tiers-lieu s'articule autour d'une série d'activités complémentaires, dont un Smicval Market « classique ». L'ensemble forme un écosystème cohérent et synergique, au service des valeurs et des ambitions incarnées par le lieu.

Le tiers-lieu agit comme un lieu-test, où le Smicval se positionne comme collectivité facilitatrice (co-construction, catalyseur et créateur de synergie, loyer modéré, mise en place des conditions nécessaires au développement du tiers-lieu, ...).

Ce lieu se veut **vivant et ouvert**, offrant un espace pour **faire ensemble, tester, apprendre, produire et transmettre.**

À travers le présent **appel à manifestation d'intérêt (AMI)**, le Smicval souhaite **inviter des porteurs de projets engagés** à rejoindre cette aventure collective et à **co-construire les activités du futur tiers-lieu attenantes au Smicval Market.**

[Le projet de Tiers-Lieu du réemploi, de la circularité et de la réduction déchets](#)

Situé au **229 avenue de l'Épinette à Libourne** dans un site industriel entièrement réhabilité, ce tiers-lieu a pour ambition de devenir un **lieu emblématique de la sobriété et du réemploi**, offrant aux habitants et acteurs du territoire un espace **écologique, collaboratif et vivant.**

Idée centrale : s'attaquer aux causes et plus aux conséquences, éviter de produire et générer des déchets en offrant un maximum d'alternatives innovantes et durables.

Comment ?

En développant un **véritable lieu de vie** autour du Smicval Market qui offre de multiples activités économiques et sociales complémentaires (restauration, ateliers, boutique,

artisanat, ...) visant le changement de comportement et favorisant ainsi la réduction des déchets.

Une dynamique coopérative au cœur du projet

Le Smicval place la **coopération au cœur du projet**, avec l'objectif de fédérer une **diversité d'acteurs autour de sa conception, son développement, son animation et sa gouvernance**.

Dès 2019, une démarche de concertation a été conduite afin de :

- Identifier les besoins et attentes du territoire ;
- Associer des parties prenantes internes et externes à un processus de réflexion et de **co-construction** ;
- Développer des **partenariats innovants** avec les acteurs locaux ;
- Faciliter l'acceptation et l'intégration du projet dans son environnement ;
- Identifier et anticiper les freins potentiels.

Cette démarche a mobilisé largement les acteurs du territoire et permis de faire émerger de nombreuses pistes d'activités et d'usages, constituant un socle de travail pour le projet.

Entre 2023 et 2025, le Smicval a poursuivi et approfondi cette dynamique coopérative en accompagnant des temps de travail et de co-construction avec des acteurs intéressés par le projet de tiers-lieu. Cette phase a permis d'explorer collectivement des hypothèses d'activités, de fonctionnement, de gouvernance et de modèle socio-économique, ainsi que de tester des modalités de travail collaboratif.

Ces travaux ont contribué à structurer une culture commune de coopération et à enrichir la réflexion sur plusieurs facettes du projet, sans préfigurer son organisation opérationnelle future.

L'AMI s'inscrit aujourd'hui dans la continuité de cette démarche, en ouvrant une nouvelle étape visant à identifier des porteurs de projets et potentiels résidents intéressés par cette dynamique coopérative.

Objet de l'AMI

Le présent appel à manifestation d'intérêt vise à **identifier des acteurs** souhaitant implanter, initier, développer et/ou essaïmer une activité au sein du **tiers-lieu du réemploi, de la réduction des déchets et de la circularité**, en cohérence avec les ambitions du projet et dans une **logique de coopération**.

À ce stade, l'ouverture du tiers-lieu est envisagée **début 2027**. Le calendrier sera affiné en fonction de l'avancée des travaux.

Les acteurs seront mobilisés en amont, à travers des temps de rencontre et de travail collectif, afin de favoriser la coopération, de co-construire les usages et projets du tiers-lieu et de définir progressivement un modèle de gouvernance partagée.

Les dimensions du tiers lieu

Ce tiers-lieu **ressource et expérimental** se conçoit comme un **espace de vie et de consommation alternatives** dédié aux **transitions écologiques, sociales et économiques**.

Il s'articule autour de **quatre dimensions complémentaires structurantes** :

- **Réemploi & upcycling** ;
- **Réparation & durabilité** ;
- **Alimentation durable & sol vivant** ;
- **Économie de la fonctionnalité et de la coopération** ;

et s'inscrit dans des **enjeux transversaux** : inclusion intergénérationnelle, convivialité, transmission, participation citoyenne, réduction des inégalités, régénération du vivant et de la biodiversité, amélioration du pouvoir d'achat et pouvoir de vivre.

*A noter que les « **activités potentielles** » présentées ci-après sont proposées à titre **illustratif** des champs de coopération que peut couvrir l'AMI. Elles sont issues à la fois d'une démarche de concertation visant à identifier les besoins du territoire et des premières esquisses du projet.*

*Elles n'ont toutefois **pas vocation à être exhaustives ni définitives**. Le tiers-lieu est conçu comme un projet évolutif, appelé à se développer et à s'enrichir des propositions des futurs porteurs d'activités, dans une logique de coopération et de co-construction.*

1. Réemploi & upcycling

Dimension historique et emblématique du projet, dans la continuité du **Smicval Market**, le réemploi constitue l'un des piliers du tiers-lieu.

Il s'agit de considérer le déchet comme une **ressource**, support de créativité, de production locale et de nouveaux usages.

L'enjeu est de favoriser au sein du tiers lieu le réemploi, la transformation et le détournement des objets et matériaux, tout en rendant ces pratiques accessibles au plus grand nombre.

Ce que le tiers-lieu cherche à promouvoir

- La réduction des déchets à la source et le réemploi.
- La montée en compétences des habitants et des professionnels.
- La valorisation de savoir-faire artisanaux, artistiques et low-tech.
- Le développement de filières locales de revalorisation, créatrices d'emplois et de lien social.

Activités potentielles – non exhaustif

- Matériauthèque.
- Ateliers d'upcycling et de détournement d'objets.
- Artisanat local et création artistique à partir de matériaux de réemploi.
- Dispositifs de consigne pour réemploi

- Espaces de fabrication : fablab, couture, menuiserie légère...
- Transformation issue des flux des matières et matériaux entrants du Smicval Market ou d'ailleurs.
- Maison témoin zéro déchet.
- Boutique(s) dédiée(s) au réemploi, à la revalorisation et au zéro déchet.

2. Réparation & durabilité

Cette dimension vise à **remettre la réparation, l'entretien et la durabilité au cœur des usages.**

Ce que le tiers-lieu cherche à promouvoir

- Le réflexe réparation avant le remplacement.
- La transmission de savoir-faire techniques.
- L'autonomie des citoyens face aux objets du quotidien.
- Des solutions sobres, durables, low-tech et accessibles.

Activités potentielles – non exhaustif

- Ateliers de réparation : électroménager, vélos, mobilier, textile...
- Repair cafés et permanences d'entraide.
- Développement et diffusion de solutions durables et low-tech.
- Espaces d'éco-conception et de prototypage.
- Actions de sensibilisation à l'allongement de la durée de vie des équipements.

3. Alimentation durable & sol vivant

Ce tiers lieu vise à reconnecter les habitants aux enjeux de production, de transformation et de consommation alimentaires, dans une logique de sobriété, de lutte contre le gaspillage et de respect du vivant.

Le Smicval est très engagé pour la valorisation de la matière organique, son retour au sol, ainsi que le respect et le développement de la biodiversité.

Ce que le tiers-lieu cherche à promouvoir

- Une alimentation durable, locale et accessible.
- La réduction du gaspillage alimentaire.
- La compréhension des liens entre alimentation, sols, biodiversité et santé.
- Des pratiques collectives, conviviales et pédagogiques autour du « bien manger ».

Activités potentielles – non exhaustif

- Restaurant engagé et anti-gaspillage
- Café associatif convivial.
- Jardin nourricier et espaces d'agriculture urbaine.
- Transformation alimentaire et conserverie partagée.

- Ateliers culinaires, de sensibilisation et de transmission.
- Actions en faveur de la biodiversité et du sol vivant.

4. Économie de la fonctionnalité et de la coopération

Cette dimension explore des **modèles économiques plus sobres et plus durables**, basés notamment sur l'**usage plutôt que la possession**, le **développement des ressources immatérielles**, la **mutualisation** et la **coopération** entre acteurs. Elle vise à réduire l'empreinte matérielle tout en renforçant le lien social, l'efficacité collective et l'ancrage territorial.

Ce que le tiers-lieu cherche à promouvoir

- Le développement d'usages partagés et la mutualisation des ressources, des espaces et des équipements.
- La coopération entre acteurs (entreprises, associations, collectivités, citoyens).
- Une création de valeur fondée sur la qualité et l'impact, plutôt que sur les volumes.
- L'ancrage territorial, en s'appuyant sur les ressources, compétences et besoins locaux, et en renforçant l'économie de proximité.
- L'innovation sociale et organisationnelle : évolution des métiers, des compétences et des modes de gouvernance, apprentissage collectif et expérimentation.
- Des modèles accessibles, favorisant le pouvoir d'achat et le pouvoir de vivre.

Activités potentielles – non exhaustif

- Lieux ressources pour projets collectifs et coopératifs.
- Location, prêt et mutualisation d'équipements et d'outils.
- Cuisine partagée.
- Expérimentation de modèles économiques hybrides.
- Salle polyvalente et espaces événementiels.
- Espaces de coworking et bureaux partagés.

Activités potentielles transverses aux 4 dimensions – non exhaustif

- Actions de sensibilisation, visites pédagogiques et formations.
- Événementiel engagé : conférences, forums, rencontres.
- Incubation et accompagnement de projets à impact - incluant des démarches d'innovation territoriale, de recherche-action et d'expérimentation (think tank, living lab, etc.).

Les activités attendues

Le tiers-lieu est conçu comme un **écosystème vivant**, dans lequel les activités économiques, sociales, culturelles et citoyennes se renforcent mutuellement.

Les projets attendus s'inscrivent dans **une ou plusieurs des quatre dimensions structurantes : réemploi & upcycling, réparation & durabilité, alimentation durable & sol vivant, économie de la fonctionnalité et de la coopération.**

Environ **1500 m² de bâti et 1000m² d'extérieurs** sont à investir, ouvrant un large champ de possibilités.

Participation

Participation active et co-construction

Les acteurs seront mobilisés en amont, à travers des temps de rencontre et de travail collectif, afin de favoriser la coopération, de co-construire les usages et projets du tiers-lieu et de définir progressivement un modèle de gouvernance partagé.

Il est également attendu de leur part une implication au-delà de leur activité au sein du tiers-lieu, notamment dans sa gouvernance, la vie du lieu, son animation, la coopération et la création de synergies avec les autres acteurs, dans une démarche de co-construction avec le Smicval et l'ensemble des participants.

Le présent AMI s'adresse à toute personne ou structure souhaitant s'impliquer dans le tiers-lieu, notamment à travers différents niveaux d'engagement :

- **Portage d'une activité sur le lieu** : développement et gestion d'une activité ou d'un projet au sein du tiers-lieu, en cohérence avec ses objectifs et ses valeurs.
- **Gouvernance du lieu** : implication dans les instances de décision et de pilotage du tiers-lieu, contribution à l'élaboration des règles de fonctionnement et à la prise de décisions collectives.
- **Animation du lieu** : participation à l'organisation d'événements, d'ateliers, de formations, et à la vie quotidienne du tiers-lieu pour favoriser le lien entre les acteurs et la dynamique collective.
- **Création de synergies et coopération** : collaboration avec d'autres acteurs du tiers-lieu, partage de ressources et compétences, et participation à des projets communs pour enrichir l'écosystème local.
- **Communication et rayonnement** : contribution à la promotion du tiers-lieu, à la diffusion de ses actions et à l'attractivité de ses projets auprès d'un public élargi.

Ces niveaux d'engagement sont complémentaires et peuvent se combiner selon les envies, compétences et disponibilités de chacun, dans une logique de participation active et de co-responsabilité.

Participation financière et occupation du lieu

L'occupation du tiers-lieu impliquera une **contribution financière**, sous forme de loyer incluant les charges. Les **modalités sont en cours d'affinage** et devraient s'inscrire dans une **fourchette indicative comprise entre 8 et 12 € HT par m² et par mois**.

Celles-ci seront précisées aux **porteurs de projets retenus**.

Le Smicval s'engage à définir des modalités adaptées (ex: loyer progressif sur les deux premières années), transparentes et équilibrées, afin de favoriser l'accessibilité et la diversité des initiatives.

Pourquoi répondre à cet appel à manifestation d'intérêt ?

Répondre à cet AMI, c'est **bien plus que candidater à un lieu** : c'est s'engager dans un **projet de territoire ambitieux, coopératif et expérimental**, au service des transitions écologiques, sociales et économiques !

Un lieu emblématique

- Intégrer un tiers-lieu **visible et reconnu à forte exigence de qualité esthétique et architecturale, incluant un Smicval Market**, au cœur des enjeux de réemploi et de réduction des déchets.
- Bénéficier d'un **site industriel réhabilité**, ouvert au public, pensé comme un lieu de vie, d'expérimentation et de transmission.
- S'appuyer sur **le soutien d'une collectivité engagée et pionnière** en matière de réduction des déchets et d'économie circulaire.

Un écosystème coopératif

- Développer son activité au sein d'un **écosystème d'acteurs complémentaires** (ESS, associations, entrepreneurs, citoyens).
- Créer des **synergies concrètes** : mutualisation d'espaces, d'outils, de compétences, de flux et de publics.
- Sortir de l'isolement et construire des **coopérations durables**.

Un cadre favorable à l'expérimentation

- **Tester, ajuster et faire évoluer** son activité.
- Expérimenter des **modèles économiques sobres, innovants et à impact positif**.
- Bénéficier d'un cadre qui encourage **l'apprentissage par le faire**.

Un accompagnement et une dynamique collective

- Participer à la **co-construction et à la gouvernance** du tiers-lieu.
- S'inscrire dans une **dynamique collective**
- Accompagnement par le Smicval en tant que **collectivité facilitatrice**.
- S'ancrer dans un cadre favorisant la **structuration, la visibilité et la pérennisation** des projets.

*Le tiers-lieu est conçu comme **un projet collectif à habiter, à faire évoluer et à faire vivre ensemble**.*

Publics éligibles, attendus, candidature et modalités de réponse

Publics éligibles

Le présent AMI s'adresse à **toute personne ou structure souhaitant s'impliquer dans le développement, la gestion et l'animation du tiers-lieu** notamment :

- entrepreneurs,
- associations,
- acteurs de l'économie sociale et solidaire,
- coopératives ou groupements.

Le Smicval recherche prioritairement des acteurs souhaitant investir le **lieu à temps plein**, tout en restant ouverts à des **occupations partielles ou ponctuelles** selon la nature des activités, dans une **logique de complémentarité entre les activités** et de réponses aux besoins et enjeux du projet.

Attendus vis-à-vis des candidatures

Cet AMI est **ouvert**. Il vise à accueillir des projets capables de :

- s'inscrire dans une **dynamique collective**, contribuer à une **gouvernance partagée**,
- **coopérer** avec l'ensemble des acteurs du tiers-lieu.

Les porteurs de projets sont invités à proposer des initiatives :

- cohérentes avec les **valeurs et ambitions** du tiers-lieu,
- s'inscrivant dans une ou plusieurs des **quatre dimensions structurantes**,
- prenant en compte les **enjeux transversaux** (inclusion, convivialité, transmission, participation citoyenne, réduction des inégalités, pouvoir d'achat).

Contenu du dossier de candidature

Le dossier de réponse devra comporter les éléments suivants :

- Présentation de l'entité (conformément au public éligible).
- L'intérêt pour le projet et motivations.
- Vision du projet et adéquation avec les ambitions et dimensions du tiers-lieu.
- Description des activités proposées et surfaces et équipements nécessaires.
- Modèle économique prévisionnel (équilibre, sources de revenus, besoins d'accompagnement ou de mutualisation).
- Impacts positifs attendus (sociaux, environnementaux, territoriaux) avec les modalités d'évaluation envisagées.
- Apports du projet au tiers-lieu, au collectif et aux habitants du territoire : coopération, mutualisation, transmission, animation, gouvernance... au-delà de l'activité en elle-même.
- Planning prévisionnel

Points d'attention pour l'analyse des candidatures

Les candidatures seront analysées de manière **qualitative**, dans une logique d'ouverture, de coopération et d'expérimentation.

Il ne s'agit **pas de critères éliminatoires**.

Les points d'attention porteront notamment sur :

- **L'adéquation avec l'ambition du tiers-lieu** et ses dimensions structurantes.
- **La volonté de s'inscrire dans une dynamique collective** et coopérative.
- **La connaissance du tissu socio-économique local et la compréhension des publics du territoire**
- **L'utilité pour le territoire du Smicval et ses habitants.**
- **La clarté de l'intention du projet**, de son **modèle économique** et la **capacité à évoluer** dans le temps.
- **La contribution à l'écosystème du tiers-lieu** et à la diversité des usages.
- **La complémentarité des activités** proposées par les différents porteurs de projet.

Les projets en **émergence ou en expérimentation sont pleinement bienvenus**.

Modalités de réponse

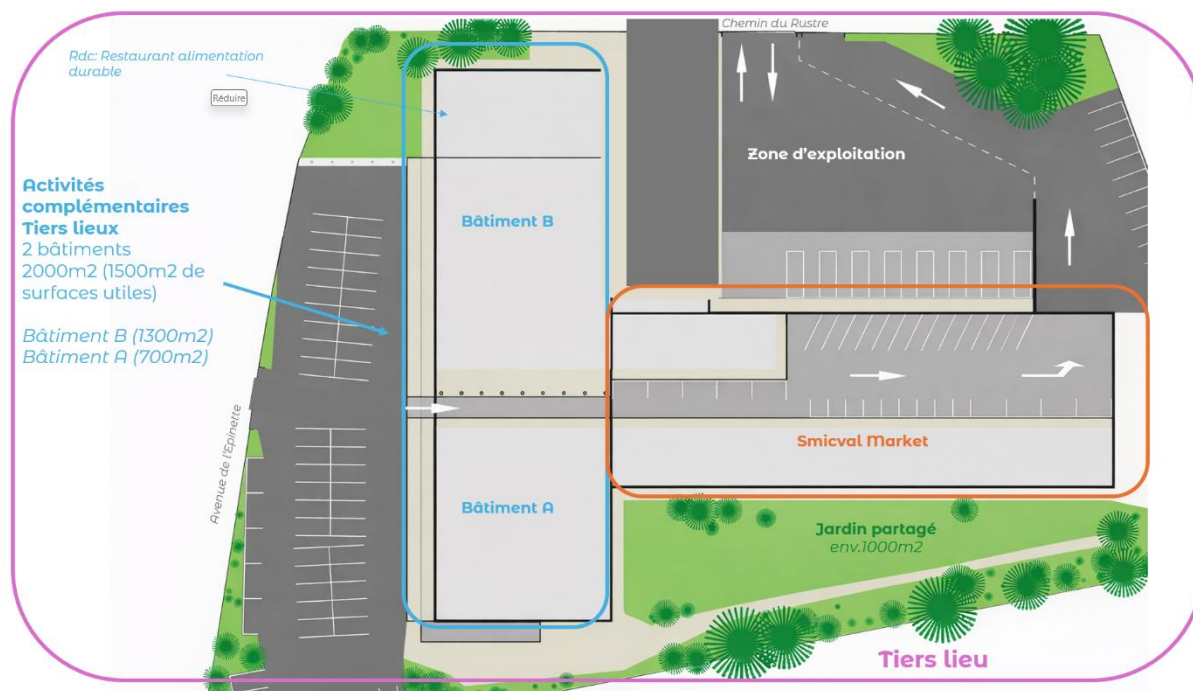
- **Lancement de l'AMI** : lundi 30 mars 2026
- **Date limite de candidature** : vendredi 5 juin 2026
- **Format du dossier** : PDF
- **Modalités de dépôt** :
Dossier à transmettre par mail à : clementine.espeisse@smicval.fr
- **Echanges et rencontres** :
 - Visio présentation AMI SMK du Libournais : *jeudi 23 avril 2026 à 15h*
 - Visio présentation AMI SMK du Libournais : *jeudi 30 avril 2026 à 10h*
 - Questions/réponses : *jeudi 7 mai 2026 à 10h*

INSCRIPTION ici → [AMI Smicval Market du Libournais – Remplir le formulaire](#)

- **Contact** : Pour tout contact ou demande de renseignements, vous pouvez vous adresser à : Clémentine Espeisse, cheffe de projets, clementine.espeisse@smicval.fr - 06 31 74 56 45

Annexe

Plan du site



Le **Tiers Lieu**, situé au **229 avenue de l'Épinette à Libourne**, prend place sur un ancien site industriel entièrement réhabilité.

Il comprend **4 000 m² de bâtis**, dont **2 000 m² dédiés aux activités** qui rayonnent autour du **Smicval Market**.

Le site est **facilement accessible**, notamment grâce à sa proximité avec les axes de circulation. Il est également desservi par des **modes de mobilité douce** tels que le vélo ou le bus.

Les **horaires d'ouverture ne sont pas encore définis**, mais le site proposera **une large amplitude horaire** afin de permettre l'accès au plus grand nombre.